

REGLEMENT PARTICULIER DU NATIONAL TOUR ROANNAIS 2022

1ère Edition

Le présent règlement complète celui du règlement général des compétitions de la Fédération Française de Badminton, son application est sous la responsabilité des juges arbitres.

- 1) **COVID-19 : Chaque participant s'engage à respecter le protocole sanitaire mis en place et affiché dans chaque salle sous peine d'exclusion du tournoi.**
- 2) Le tournoi se déroulera **le samedi 11 & le dimanche 12 juin 2022** à Roanne, aux Gymnases Boulevard de Belgique & Carnot, n° en cours.
- 3) Les juges arbitres du tournoi sont Maryvonne GIRARDIN (principale) et Fabien DENIS (adjoint). Le Gestionnaire et Organisateur est Florian GIRARD.
- 4) Toute participation à ce tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les juges arbitres peuvent disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.
- 5) Les tableaux proposés sont **simple ou mixte (le samedi), et double (le dimanche)**, séries NC à N2. Chaque tableau est joué sur une seule journée (finale incluse). La compétition est ouverte aux joueurs seniors et vétérans. Les joueurs minimes, cadets et juniors peuvent participer, à condition, pour les compétiteurs mineurs, qu'un représentant majeur soit présent à la compétition. Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de sa licence..
- 6) Les matchs se joueront au meilleur des 3 sets (2 sets gagnants). Le vainqueur d'un set sera le joueur ou la paire ayant atteint en premier au moins 21 points avec un écart d'au moins 2 points, ou en premier 30 points.
- 7) Chaque tableau sera découpé en plusieurs séries de niveau homogène sur la base du CPPH. Chaque série ne saurait dépasser 16 paires. Les joueurs peuvent s'inscrire en double sans partenaire, inscription avec « X », dans une série. Le comité organisateur associera ces inscrits pour former des paires. Les joueurs qui ne pourront pas être associés seront inscrits sur une liste d'attente. La valeur d'une paire correspondra à la somme des deux CPPH et sera inscrite dans une série avec d'autres paires ayant une somme proche.
- 8) Les tableaux comporteront :
 - une phase en poules avec 2 sortants selon le nombre d'inscrits
 - une seconde phase en élimination directe.
- 9) **Badnet** sera le logiciel utilisé pour gérer cette compétition.
- 10) La feuille d'inscription devra obligatoirement parvenir à l'organisateur avant le : **03/06/2022** ainsi que le règlement qui s'élève à **18€ par joueur pour 1 tableau et 22€ pour 2 tableaux**. De préférence, la feuille d'inscription sera à envoyer par mail à inscriptions@roannebadminton.com
Le règlement pourra se faire :
 - soit par virement,**
IBAN : FR76 14506 00015 72850736546 75
Code BIC - Code SWIFT : AGRIFRPP845
En nommant votre virement de la façon suivante :
Nom du Club qui fait le virement - Numéro de virement (1er, 2nd, ou 3ème,...) - NTR
 - soit par chèque.**
Dans ce dernier cas, il sera à envoyer à
Club de badminton de Roanne chez GIRARD Florian
770 rue maréchal FOCH
42153 - RIORGES
Les chèques devront être libellés à l'ordre du CBR42.
- 11) Le CPPH au **02/06/2022** fera foi pour la constitution des séries ainsi que pour la désignation des têtes de série. Le tirage au sort aura lieu le **04/06/2022**, passé ce délai les droits d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical...)
- 12) Tout forfait devra être justifié dans les 5 jours (cachet de la poste faisant foi) après la date de début de la

compétition en précisant NOM et Prénom du joueur ainsi que son numéro de licence, Nom et date de la compétition de préférence par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org ou par courrier :
Ligue AURA de Badminton
37 Route du Vercors 38500 St Cassien.
Tout joueur forfait doit également prévenir au plus vite l'organisateur à l'adresse suivante :
inscriptions@roannebadminton.com

- 13) En cas de dépassement du nombre d'inscrits (320 joueurs le samedi et 256 joueurs le dimanche), une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :
Ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements)
Date de paiement des droits d'engagement.
- 14) Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, pour régler un conflit ou désigner si possible et si nécessaire, un arbitre (ou faisant office).
- 15) Un échéancier sera affiché dans la salle. L'ordre des matchs et les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.
- 16) Les joueurs doivent être présents 1 heure avant l'heure indiquée de début de match, sauf pour les 1ères rotations dont l'heure sera indiqué avec les convocations.
- 17) Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi le fera en concertation avec la table de marque et le juge arbitre et devra attendre l'accord de ce dernier. Les matchs pourront être lancés avec une heure maximum d'avance sur l'horaire annoncé
- 18) Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel est le Adidas FS6 vendu au pris de 25€ le tube.
- 19) Tout volant touchant des structures annexes (filins, panneaux, lampes ...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé deux fois.
- 20) Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans les 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre, et ce quel que soit le niveau de la compétition.
- 21) Les joueurs sont tenus de retirer et de rapporter la feuille de match à la table de marque sans perdre de temps. Sur le terrain, le temps de préparation est de 3 minutes. Le test des volants doit être fait dès l'arrivée sur le terrain.
- 22) Les joueurs devront se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les éléments nécessaires au bon déroulement de leur match.
- 23) Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est de 20 min quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Le juge-arbitre pourra accorder un repos plus long si cela leur paraît nécessaire.
- 24) Une tenue de badminton conforme aux circulaires F.F.BaD est exigée sur les terrains
- 25) Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou autres incidents...

**Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants
qui, en respectant ce règlement, contribueront à la réussite du tournoi**

JA principale: Maryvonne GIRARDIN

JA adjoint : Fabien DENIS

GEO : Florian GIRARD

